

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**JEUDI 11 JUIN 2015
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 mars 2015.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2015.

- 1 Compte de gestion 2014 de la Ville.
- 2 Compte de gestion 2014 du service de l'Assainissement.
- 3 Election d'un président de séance pour l'examen des comptes administratifs de la commune et du service de l'assainissement.
- 4 Compte Administratif 2014 Ville.
- 5 Compte Administratif 2014 du service de l'Assainissement.
- 6 Affectation du résultat du compte administratif 2014 de la commune.
- 7 Affectation du résultat du compte administratif 2014 du service de l'Assainissement.
- 8 Attribution des subventions aux associations locales pour 2015.
- 9 Attribution d'une subvention à l'association Avenir Football Club Saint-Cyrien.
- 10 Attribution d'une subvention à l'Union Française des Anciens Combattants.
- 11 Projet de vente de la parcelle AC 121 à l'association socio-culturelle des musulmans de Saint-Cyr-l'Ecole et de Fontenay-le-Fleury, pour la construction d'un équipement culturel.
- 12 Pass Jeunesse.
- 13 Subvention accordée aux classes transplantées.
- 14 Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Saint-Cyr-l'Ecole et de Fontenay-le-Fleury dans les écoles desdites communes.
- 15 Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Saint-Cyr-l'Ecole et de Bois d'Arcy dans les écoles desdites communes.
- 16 Répartition des subventions aux associations de parents d'élèves.

17 Répartition des subventions aux coopératives scolaires, foyers socio-éducatifs et maison des lycéens et aux associations UNSS-USEP.

18 Subvention exceptionnelle aux classes à Projet Educatif Artistique et Culturel (PEAC) de l'école Jean Jaurès.

19 Convention entre le Département des Yvelines et la Commune de Saint-Cyr-l'Ecole relative aux missions de protection infantile, protection maternelle, planification et d'éducation familiale.

20 Tarification des services municipaux.

21 Attribution d'un marché public de fourniture et de maintenance de copieurs multifonctions.

22 Avenant n° 1 au marché relatif à la fourniture, à la pose et à l'entretien de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires.

23 Avenant n° 2 au marché relatif au transport en car pour la ville de Saint-Cyr-l'Ecole - autorisation de signature.

24 Subvention de la DRAC concernant les manifestations cinématographiques du cinéma « Les Yeux d'Elsa » au titre de l'organisation du festival « Les Yeux pleins d'Etoiles ».

25 Approbation de la Charte de Qualité des Réseaux d'Assainissement.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Saint-Cyr-l'École, le 5 juin 2015



Le Maire,

Bernard DEBAIN